Ce jour jeudi 04 Mars 2021, le Nouveau Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a reçu une délégation du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) conduite par son Président, Docteure Mouminatou KATILE.

La rencontre s'est tenue dans la salle de réunion de la CANAM. C'était une audience de prise de contact avec la nouvelle direction.

Le Directeur Général, en la personne du Médecin Général Boubacar DEMBELE, s'est dit très honoré de recevoir le Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali car Médecin lui-même. D'entrée de jeu, il a précisé qu'il n'y a pas d'Assurance Maladie sans agents de santé, sans médecins et qu'il ne considère pas le CNOM comme partenaire, mais comme « partie intégrante » de la CANAM et de la mise en œuvre des activités de la structure.

La délégation du CNOM, par la voix du Président et des conseillers présents, a abordé quelques questions de préoccupation dont la **non-fonctionnalité des commission mises en place comme la commission paritaire, la commission médicale et le cadre de conventionnement des structures privées.**

Vu l'ampleur des questions abordées, il a été proposé d'organiser une séance de travail technique et de réactiver toutes les commissions en souffrance et auxquelles le CNOM est membre de droit.

Le CNOM remercie chaleureusement la nouvelle direction de la CANAM pour l'accueil et la sincère franchise dans les paroles, qui devront certainement se transformer en actions concrètes dans les prochains jours.

Pour le CNOM, les conseillers en charge de la communication et de la formation.